

Scénario : « Carte verte »

Colot Catherine, Coordinatrice Conseil de filière, Filière avicole et cunicole wallonne (FACW-asbl), Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, 47 Chaussée de Namur, 5030 Gembloux

Introduction

En 2025, les productions de qualité différenciée sont devenues majoritaires. En effet, les enjeux liés au réchauffement climatique et quelques crises sanitaires successives ont poussé le consommateur wallon à privilégier une alimentation locale. Dans ce sens, l'élan citoyen s'est renforcé au profit d'un soutien massif pour des produits de qualité différenciée, modèle qui associe davantage l'agriculteur et le consommateur, soutient l'utilisation des matières premières locales pour l'alimentation des animaux, valorise l'animal par un bien-être renforcé au niveau des conditions d'élevage (races rustiques, densités animales plus faibles), réconcilie le citoyen et l'agriculture par un modèle plus extensif de la production. La diminution de l'empreinte écologique de la production agricole, au travers de la diminution maximale des transports, est la voie soutenue par la société civile. Elle est également encouragée par les pouvoirs publics via des aides à l'investissement majorées, ainsi qu'un soutien massif aux énergies alternatives dans le cadre de la consommation d'électricité et le chauffage des bâtiments d'élevage. Le développement des commerces de proximité et de la vente directe s'est envolé, permettant de limiter les intermédiaires, donc les transports, ainsi que les emballages des produits. L'intégration paysagère des bâtiments s'est aussi renforcée par rapport à 2010. L'aménagement de plus petits bâtiments d'élevage y a contribué.

Ce mouvement est associé à une diminution de 20% de la consommation de viande, une maîtrise maximale du gaspillage, une diminution très importante de l'achat de plats préparés. Le consommateur privilégie une alimentation à partir de poulet entier et de porc à la découpe. Il passe plus de temps à cuisiner. Le prix de la viande a pratiquement doublé par rapport au prix du poulet standard observé en 2010.

La majorité des maillons de la filière sont situés en Wallonie : couvoir, naissance, fabricant d'aliments, élevages, abattoirs, distribution. Ce développement en amont a été possible vu l'augmentation régionale de la production de qualité différenciée. On n'observe ni importation, ni exportation de porcs et de volailles. On est dans une logique d'autoconsommation. Pour être autosuffisant, une production d'au moins 26 millions de poulets par an (6,5 millions de places de poulets (4 rondes par an) répartie sur une moyenne de 800 exploitations professionnelles comprenant entre 1 et maximum 3 bâtiments d'un peu plus de 5000 places), soit une augmentation d'à peine 10% de la production actuelle de poulets et un quadruplement du nombre d'exploitations professionnelles détenant de la volaille (évaluation basée sur le même nombre d'habitants par an en Wallonie qu'en 2010). Pour les œufs et les porcs, cette logique de développement est également remarquée, ainsi qu'en production bovine et ovine/caprine.

Au niveau de la production d'aliments pour les animaux, des aides européennes et régionales ont encouragé la culture de protéagineux et d'oléagineux en Europe. Cela a permis de diminuer sa dépendance au soja, mais pas totalement. L'utilisation de soja non OGM et des farines animales est interdite en Wallonie. Une sécurité maximale au niveau santé publique et

biodiversité est recherchée. L'approvisionnement en matières premières est limité au territoire européen.

Economie

L'agriculteur a diversifié ses productions au sein de l'exploitation. Dans ce sens, il est davantage armé pour mieux répartir les risques financiers et obtenir un revenu stable à partir d'activités diversifiées sur la ferme. Par animal produit, les marges sont trois fois plus importantes que celles dégagées en 2010 en porcs et volailles standards. Pour y parvenir, l'éleveur est devenu très professionnel, à partir d'une organisation performante des producteurs au sein de la filière. Il a mis beaucoup d'efforts à placer des barrières sanitaires efficaces dans son élevage.

Au niveau des prix des porcs et des volailles, on n'observe plus de chutes liées aux fluctuations du marché, car il n'y a ni importations, ni exportations. On produit juste ce dont on a besoin. Le bémol : même si la filière a diminué de moitié sa dépendance au soja, elle reste encore liée au marché mondial : cela a un coût, en plus de l'impact environnemental.

Sur le maillon transformation, fabrication d'emballage, transport et grande distribution, on observe une diminution importante de l'emploi.

Environnement

Les indicateurs environnementaux sont moins favorables par kilo de poids vif pour les élevages de qualité différenciée. Cependant, la pression environnementale est moindre, que ce soit au niveau des rejets d'ammoniac, de gaz à effets de serre ou en matière d'indices de consommation plus élevés, car la production de volaille a progressé d'à peine 10% par rapport à 2010.

On observe aussi beaucoup moins de nuisances environnementales par la diminution des transports et la moindre utilisation d'emballages.

Il est toutefois difficile de parvenir à être tout à fait autonome par rapport aux importations du soja, compte tenu de la haute qualité de la protéine de cette matière première. La moitié de la consommation observée en 2010 est encore nécessaire.

Social

A côté de la perte d'emplois au niveau des maillons transformation, fabrication d'emballage, transport et distribution, des opportunités de travail se développent au sein des maillons accoupage, naissage, abattage, commerces de proximité et magasins à la ferme.

Le nombre d'exploitations ayant diversifié ses activités dans la volaille a quadruplé.

Le confort de travail des agriculteurs s'est amélioré par la facilité d'élever des animaux plus rustiques. Les traitements vétérinaires ont également fortement diminué.

L'agriculteur est à nouveau intégré dans la vie sociale des villages et reconnu dans son métier pour son rôle primordial vis-à-vis de la société.

Le bien-être animal s'est renforcé par l'utilisation de souches plus rustiques, une densité animale moindre dans les bâtiments, l'interdiction d'entraver les truies, le relèvement de l'âge du sevrage pour les porcelets. En volailles, l'accès à un parcours extérieur est largement répandu.